

CRPE – Critères d'évaluation de l'épreuve écrite d'occitan

Partie 1 : commentaire de texte (10 points)

Niveau B2/ C1	Niveau B1/ B2	Niveau A2
Introduction et conclusion pertinentes	Introduction et conclusion superficielles	Pas de présentation formelle du commentaire
Développement satisfaisant - Compréhension fine du texte, - Clair et structuré, - Incluant plusieurs idées forces et observations pertinentes, prenant en compte l'implicite	Développement incomplet - Compréhension globale du texte - Assez clair malgré des passages confus - Incluant des idées et observations pertinentes	Développement superficiel - ou éloigné du texte, - peu développé - comportant des observations erronées, confuses ou incongrues
Expression linguistique riche - Lexique précis et diversifié - Syntaxe correcte, quelques tournures élaborées. Conjugaison maîtrisée. Accords effectués - Peu de calques du français - Orthographe maîtrisée (même si quelques erreurs persistent)	Expression linguistique globalement correcte - Lexique assez étendu - Syntaxe assez correcte malgré quelques erreurs et calques du français. - Principes orthographiques généralement respectés (il reste des erreurs d'accents, des confusions en/an,...)	Expression linguistique insuffisamment maîtrisée - Lexique peu étendu ou interlangue (français ou espagnol) - Erreurs de syntaxe élémentaire et/ou nombreux calques du français - Erreurs de conjugaison fréquentes (personnes et/ou temps) - Principes orthographiques non maîtrisés (o, ò, a, nh, lh, diphtongues)
Une même production peut être positionnée à des niveaux différents selon les lignes.		

Partie 2 : traduction et questions de grammaire (5 points)

Traduction : fidélité au sens du texte (précision lexicale ; précision syntaxique ; respect des temps et personnes verbales).

Grammaire : justesse, clarté et précision des réponses portant sur les faits de langue essentiels.

Partie 3 : commentaire de document pédagogique (5 points)

Selon le document proposé, l'appréciation du commentaire prend appui sur les capacités à :

1- Identifier le document et l'activité de classe proposés

- nature du document (fiche de préparation, production d'élèves, ...)
- domaine disciplinaire concerné et principal objectif visé
- place dans la séquence/séance
- type de mise en activité des élèves

2- Repérer les objectifs linguistiques visés

- compétence(s) langagière(s) mobilisée(s)
- lexicale, syntaxe, conjugaison, phonologie

3- Proposer une analyse didactique en classe bilingue

- identification des obstacles linguistiques prévisibles
- appui sur la langue première (français)
- apports des outils nécessaires à la manipulation linguistique
- aide différenciée à apporter
- renforcement possible à effectuer sur le temps de langue
- stratégies de correction de la langue et de rétroaction
- pistes d'évaluation de l'objectif linguistique

NB : items indicatifs. Dans le temps imparti, il n'est pas attendu que tous les items soient traités.